



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance de la maladie covid-19 persistante après plusieurs semaines

Question écrite n° 33838

Texte de la question

Mme Frédérique Tuffnell interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la maladie à coronavirus covid-19, qui provoque toujours des symptômes au-delà de trois à quatre semaines. Chez de nombreuses personnes, le processus de guérison s'avère problématique et de nombreux patients n'ont actuellement pas retrouvé une vie normale plusieurs semaines après l'infection. Le Premier ministre Jean Castex, dans sa déclaration du Gouvernement relative à l'évolution de la situation sanitaire du 29 octobre 2020, annonçait que « la maladie affecte toutes les générations avec des formes graves et des séquelles parfois lourdes et durables ». Le 21 août 2020, l'OMS a appelé pour la première fois à une reconnaissance des « covid persistants », qui affecteraient 10 % des patients. En France, l'association AprèsJ20, rassemblant des personnes souffrant de symptômes multiples et invalidants après plusieurs semaines voire plusieurs mois, souhaite mettre en place les quatre objectifs énoncés lors de son discours à l'OMS du 21 août 2020 : reconnaissance de la maladie du « covid long » basée sur les symptômes et non uniquement sur des tests, des soins avec prise en charge pluridisciplinaire spécifique coordonnée dans tous les territoires, une communication vers les médecins et le grand public, de la recherche impliquant les patients. Par conséquent, elle lui demande quels moyens il compte mettre en place pour une reconnaissance et une prise en charge de ces malades.

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Tuffnell](#)

Circonscription : Charente-Maritime (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33838

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7935

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)